

# PLAN D'ACTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE 2023-2027

ORIENTATION	ACTIONS PROPOSÉES	PISTES	RESPONSABLE	PARTENAIRE	ÉCHÉANCIER					En continu	ÉTAT
					23	24	25	26	27		

## AXE 1 - GOUVERNANCE

1.1 Identifier le rôle des intervenants dans l'application du Plan de développement de la Communauté nourricière de Normandin.	1.1.1 Mettre en œuvre et diffuser le PDCN	Favoriser la réalisation des actions du PDCN en faire la promotion. Tenir compte des recommandations de L'Étude des Impacts sur la Santé menée sur le projet de PDCN de la Ville de Normandin. Sensibiliser les cadres de la Ville au PDCN.	Conseil de Ville								X	En cours	
	1.1.2 Former un comité de suivi du PDCN	Un comité de suivi distinct devra être formé afin de recommander au conseil de ville les actions du plan à réaliser en fonction des échéanciers, des opportunités et des besoins du milieu.	Conseil de Ville		X							X	
	1.1.3 Spécifier et valider le rôle et leadership des organismes partenaires du PDCN	Bien définir les relations entre les organismes partenaires et la Ville en fonction du PDCN et identifier les différents porteurs possibles selon les actions à réaliser	Conseil de Ville Directeur des loisirs		X								X
	1.1.4 Planifier et mettre en œuvre un Plan de communications	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produire et diffuser annuellement un bilan des réalisations du PDCN</li> <li>- Inventorier et publier les lieux d'autocueillette accessibles</li> <li>- Inventorier et publier les lieux disponibles pour la formation et la transformation</li> <li>- Diffuser l'offre d'accessibilité de terres de producteurs agricoles pour la culture maraîchère</li> <li>- Réaliser un inventaire annuel des producteurs agroalimentaires locaux</li> <li>- Diffuser et valoriser les producteurs locaux</li> <li>- Promouvoir le PDCN auprès des partenaires impliqués</li> </ul>	Conseil de Ville Comité PDCN Directeur des loisirs	Responsable des communications		X						X	En cours

# PLAN D'ACTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE 2023-2027

ORIENTATION	ACTIONS PROPOSÉES	PISTES	RESPONSABLE	PARTENAIRE	ÉCHÉANCIER					En continu	ÉTAT
					23	24	25	26	27		
1.2 Soutenir financièrement le PDCN	1.2.1 Prévoir au budget municipal un montant propre au PDCN	Planifier, en collaboration avec le comité de suivi, un budget annuel pour la réalisation des actions du PDCN.	Directeur des loisirs Conseil de Ville							X	
	1.2.2 Créer un fonds PDCN	Prévoir le financement d'un fonds dédié à des actions et initiatives liées au PDCN.	Conseil de Ville			X					
<b>AXE 2: FAVORISER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE NORMANDIN</b>											
2.1 Favoriser l'accès à des lieux permettant de cultiver ou de cueillir soi-même ses fruits et légumes	2.1.1 Soutenir les jardins communautaires situés aux Grands Jardins	Appuyer le fonctionnement et le développement des Jardins communautaires en fonction des objectifs ciblés par l'organisation des Grands-Jardins de Normandin.	Comité PDCN Conseil de Ville	CA des Grands Jardins						X	
2.2 Améliorer les connaissances des citoyens concernant l'autonomie alimentaire	2.2.1 Offrir des formations à la population	- Formations ponctuelles offrant la possibilité aux citoyens de parfaire leurs connaissances permettant d'atteindre une plus grande autonomie alimentaire (ex.: comment bien réussir ses propres semis, l'autocueillette de champignons, la conservation des aliments, pratiques de chasse). - Formations continues sur le jardinage, la préparation et la conservation des aliments.	Directeur des loisirs Responsable des loisirs			X					En cours
	2.2.2 Offrir des cours de cuisine axés sur l'utilisation des produits de la saison	Offrir des ateliers de cuisine collective valorisant les produits locaux.	Directeur des loisirs Responsable des loisirs					X			En cours
	2.2.3 Collaborer avec les institutions scolaires et CPE pour offrir des ateliers et des séances de formation portant sur l'autonomie alimentaire	Sensibiliser les jeunes permettra en plus de rejoindre les familles	Directeur des loisirs Responsable des loisirs	Écoles CPE						X	

# PLAN D'ACTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE 2023-2027

ORIENTATION	ACTIONS PROPOSÉES	PISTES	RESPONSABLE	PARTENAIRE	ÉCHÉANCIER					En continu	ÉTAT
					23	24	25	26	27		
<b>AXE 3: AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES LOCAUX ET LEUR ACCESSIBILITÉ</b>											
3.1 Favoriser l'implantation de producteurs locaux	3.1.1 Soutenir l'implantation de nouvelles entreprises de production, distribution et transformation agricole de proximité.	Fonds municipal de la CDE des Grandes Plaines. - Mettre à jour annuellement le portrait diagnostic. - Élaborer un indice de sécurité alimentaire.	Conseil de Ville	CDE des Grandes Plaines						X	
3.2 Favoriser l'accès aux produits locaux	3.2.1 Promouvoir l'utilisation des produits agroalimentaires du secteur dans les commerces locaux	Promouvoir l'utilisation des produits locaux dans les infrastructures municipales	Comité PDCN Directeur des loisirs			X					En cours
<b>AXE 4: ENCOURAGER DES INITIATIVES SOLIDAIRES AYANT UN IMPACT SOCIAL POSITIF SUR LE VOISINAGE</b>											
4.1 Réduire le gaspillage alimentaire	4.1.1 Mise en place de frigos libre-service où les citoyens, organismes, producteurs, commerces ou autres peuvent déposer les aliments qu'ils ont en trop.	- Mise en place d'un frigo libre-service facilement accessible, ainsi que d'un comité de bénévole qui encadrera son mode de fonctionnement. - Inciter les commerces à faire le don de leurs aliments invendus.	Comité PDCN Directeur des loisirs	Comité bénévole	X						En cours
4.2 Adapter la réglementation municipale afin de favoriser l'agriculture urbaine	4.2.1 Adopter un nouvel usage "Agriculture urbaine" dans certaines zones de la ville	Le règlement de zonage permet différents usages dans les zones de la Ville. Intégrer l'encadrement de nouvelles activités liées à l'agriculture urbaine au règlement d'urbanisme et l'implantation de projets d'agriculture urbaine au plan d'urbanisme.	Conseil de Ville	Inspectrice en bâtiment		X					En cours
	4.2.2 Identifier et évaluer les sites potentiels d'agriculture urbaine	- Évaluer les opportunités et les enjeux de chacun des sites identifiés à l'intérieur du périmètre urbain - Créer un répertoire des possibilités en agriculture urbaine sous forme de fiches informatives	Comité PDCN	Inspectrice en bâtiment			X				

# PLAN D'ACTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE 2023-2027

ORIENTATION	ACTIONS PROPOSÉES	PISTES	RESPONSABLE	PARTENAIRE	ÉCHÉANCIER					En continu	ÉTAT
					23	24	25	26	27		
<b>4.3 Favoriser le développement d'infrastructures collectives</b>	4.3.1 Implanter un minimum de 50% de plantes comestibles dans les parcs et les plates-bandes de la ville.	Profiter de la réfection du Parc du Centenaire et du parc de quartier situé au bout de la rue Bruno-Fraser. Développement du nouveau quartier près des rues Dr Poisson et Hélène.	Conseil de Ville							X	
	4.3.2 Aménager une forêt nourricière sur le territoire de la ville accessible à tous	Réduire les îlots de chaleur en ciblant leur réaménagement en priorité.	Conseil de Ville	Comité PDCN					X		
	4.3.3 Implanter des points d'accès publics à de l'eau potable.	Prioriser l'installation de points d'eau, incluant l'option de remplissage de bouteilles lors de la réalisation de travaux dans les bâtiments, parcs et espaces verts municipaux.	Conseil de Ville			X	X	X	X		
<b>4.4 Participer aux démarches des communautés voisines</b>	4.4.1 Maintenir des liens avec le PDCN de Dolbeau-Mistassini.	Se tenir à l'affût des possibilités de dépôt de projet conjoints et de la complémentarité de nos PDCN respectifs.	Directeur des loisirs							X	En cours
	4.4.2 Maintenir des liens avec le PDAA de la MRC de Maria-Chapdelaine.	Se tenir informés de l'avancement des projets de la MRC de Maria-Chapdelaine et utiliser les ressources y étant disponibles.	Directeur des loisirs							X	En cours
	4.4.3 Maintenir une veille générale concernant des démarches liées à l'autonomie alimentaire.	Se tenir à l'affût des programmes de subvention, ainsi que des reconnaissances possibles.	Directeur des loisirs							X	En cours